

# APPEL D'OFFRES POUR LA FONCTION D'AUDITEURS EXTERNES (REVISEURS) : PERIODE 2026-2028

## 1. Contexte

Le Conseil des Communes et Régions d'Europe, AISBL, est la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe. Ses membres sont plus de 50 associations nationales de municipalités et régions de 41 pays européens. Ensemble, ces associations représentent près de 130 000 collectivités territoriales.

Pour de plus amples renseignements veuillez consulter <https://ccre-cemr.org/>

## 2. Nature de la mission

Le présent appel d'offres a pour objet assurer les missions de contrôle légal prévues par le Code des sociétés et des associations, selon les principes d'indépendance.

La mission comprendra notamment :

- La certification des comptes annuels de l'association avant le 31 mars de chaque année conformément aux normes ISA applicables en Belgique ;
- La remise des Rapports légaux en français et en anglais ;
- La vérification des dépenses annuelles relatives aux différentes subventions des bailleurs externes (Commission européenne, GIZ, etc.) ;
- Le contrôle du respect des textes applicables ;
- La participation à deux réunions statutaires annuelles : 1. réunion annuelle avec les Auditeurs internes du CCRE 2. Présentation des comptes annuels au Comité de gestion financière du CCRE (anglais demandé pour ces deux réunions) ;
- L'accompagnement du CCRE et l'assistance de celui dans les domaines comptables, juridiques, fiscaux et financiers pour des missions/ questions ad-hoc.

## 3. Profil et Conditions de participation

L'offre devra inclure :

- La présentation du cabinet/ réviseur
- La méthodologie d'audit proposée ;
- La composition de l'équipe ;
- Le planning ;
- L'offre financière détaillée (honoraires, frais, budget forfaitaire pour la vérification des comptes liés aux projets) ;
- Une déclaration d'indépendance et de conformité aux règles déontologiques.

## 4. Critères d'attribution

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base des critères suivants :

- Qualité technique et méthodologie : 40 %
- Expérience et références : 25 %
- Organisation et équipe proposée : 15 %
- Prix et rapport qualité/prix : 20 %

## 5. Modalités de remise des offres

Les offres doivent être envoyées par courriel à l'adresse [application@ccre-cemr.org](mailto:application@ccre-cemr.org) au plus tard le 16 février 2026.

- Les candidatures seront évaluées par le Comité de gestion financière du CCRE en mai 2026 et un dossier sera proposé pour soumission au Comité directeur ;
- L'auditeur externe sera choisi par le Comité directeur du CCRE en juin 2026.

## 6. Renseignements complémentaires

Les questions éventuelles doivent être adressées par écrit à l'adresse [application@ccre-cemr.org](mailto:application@ccre-cemr.org).